

L'Association canadienne de la paie / The Canadian Payroll Association

**États financiers
31 décembre 2021**



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de

L'Association canadienne de la paie / The Canadian Payroll Association

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'Association canadienne de la paie / The Canadian Payroll Association** [l'« Association »] qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association au 31 décembre 2021, et les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de L'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de L'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider L'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de L'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de L'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de L'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener L'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 25 mars 2022

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



**L'Association canadienne de la paie /
The Canadian Payroll Association**

Bilan

Au 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Actif		
Passif à court terme		
Trésorerie	4 553 174	4 229 613
Placements à court terme, juste valeur [note 4]	1 854 043	3 053 991
Débiteurs [note 11]	379 539	174 452
Charges payées d'avance et autres actifs	1 076 242	876 471
Total de l'actif à court terme	7 862 998	8 334 527
Placements à long terme, juste valeur [note 4]	29 328 252	25 600 462
Immobilisations, montant net [note 5]	1 359 200	1 567 467
	38 550 450	35 502 456
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer [note 6]	2 157 045	1 836 815
Produits comptabilisés d'avance [note 7]	4 214 348	4 890 295
Tranche à court terme des avantages incitatifs à la location	81 050	81 050
Total du passif à court terme	6 452 443	6 808 160
Avantages incitatifs à la location	374 701	495 676
Total du passif	6 827 144	7 303 836
Engagements [note 10]		
Actif net		
Non affecté	31 723 306	28 198 620
Total de l'actif net	31 723 306	28 198 620
	38 550 450	35 502 456

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Président du conseil



Président

**L'Association canadienne de la paie /
The Canadian Payroll Association**

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Actif net non affecté au début de l'exercice	28 198 620	23 941 169
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	3 524 686	4 257 451
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	31 723 306	28 198 620

Voir les notes afférentes aux états financiers.

**L'Association canadienne de la paie /
The Canadian Payroll Association**

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Frais d'accréditation	10 113 604	8 119 054
Cotisations	5 506 764	5 665 302
Séminaires et colloques	4 637 190	4 672 170
Publications et redevances	304 204	176 939
	20 561 762	18 633 465
Charges		
Administration et cotisations	6 191 844	8 092 098
Activités d'accréditation et remaniement	4 218 322	3 643 348
Communications et commercialisation	3 661 587	1 786 191
Élaboration de contenu	3 164 707	1 693 156
Séminaires et colloques	2 103 961	1 563 178
Gouvernance de l'Association	242 996	139 970
	19 583 417	16 917 941
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	978 345	1 715 524
Revenu de placement <i>[note 8]</i>	2 546 341	2 541 927
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	3 524 686	4 257 451

Voir les notes afférentes aux états financiers.

**L'Association canadienne de la paie /
The Canadian Payroll Association**

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	3 524 686	4 257 451
Ajouter (déduire) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Revenu de placement réinvesti	(2 527 842)	(2 520 485)
Amortissement des immobilisations	530 975	600 359
	1 527 819	2 337 325
Variations des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(205 087)	198 764
Augmentation des charges payées d'avance et autres actifs	(199 771)	(9 806)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	320 230	82 568
Augmentation (diminution) des produits comptabilisés d'avance	(675 947)	393 782
Diminution des avantages incitatifs à la location	(120 975)	(99 844)
Flux de trésorerie d'exploitation	646 269	2 902 789
Activités d'investissement		
Apports en trésorerie pour les placements	—	(2 500 000)
Achat d'immobilisations	(322 708)	(492 413)
Flux de trésorerie d'investissement	(322 708)	(2 992 413)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	323 561	(89 624)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 229 613	4 319 237
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 553 174	4 229 613

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

1. Mission

Fondée en 1978, L'Association canadienne de la paie / The Canadian Payroll Association [«L'Association»] existe parce qu'une paie précise et régulière est un droit pour tous les employés, en plus d'être essentielle au succès de chaque employeur et de la société. Représentant plus de 40 000 professionnels, spécialistes et parties prenantes, L'Association est reconnue comme un chef de file en matière d'information sur la paie. Par conséquent, elle est utile aux professionnels à des fins d'apprentissage, de formation et de perfectionnement, aux entreprises pour connaître les pratiques exemplaires actuelles et essentielles en matière de paie et aux gouvernements pour concevoir et modeler les lois connexes. L'Association poursuit ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif à titre de société sans capital-actions*. L'Association est un organisme à but non lucratif et, à ce titre, elle est exonérée d'impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprend les principales méthodes comptables qui sont résumées ci-dessous :

Constatation des produits

Les inscriptions à des séminaires et colloques sont constatées à titre de produits lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus. Les droits d'accréditation sont constatés à titre de produits lorsque le cours a lieu. Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata au cours de l'exercice.

Le revenu de placement, qui se compose d'intérêts, de dividendes, de distributions de revenu provenant de fonds communs et de gains et pertes réalisés et latents, nets des frais de placement, est comptabilisé dans l'état des résultats à mesure qu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements à court terme très liquides assortis d'échéances de moins de 90 jours. La trésorerie et les placements qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins d'investissement plutôt qu'à des fins de liquidité sont classés comme des placements.

Instruments financiers

Les placements comptabilisés à la juste valeur se composent d'instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif, de placements dans des fonds de placement et tout placement dans des titres à revenu fixe que L'Association désigne à l'achat comme étant évalué à la juste valeur. Les transactions sont constatées à la date à laquelle elles ont lieu, et les coûts de transaction sont passés en charges dès qu'ils sont engagés.

Les autres instruments financiers, y compris les débiteurs et les créditeurs et charges à payer, sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût, déduction faite de la provision pour moins-value.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Charges payées d'avance et autres actifs

Tous les coûts relatifs aux cours, séminaires et colloques à venir sont d'abord constatés à titre de charges payées d'avance et autres actifs lorsque les dépenses respectent les critères de comptabilisation et de définition d'un actif. Ils sont passés en charges dans la période au cours de laquelle les activités ont eu lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'Association calcule l'amortissement selon la méthode linéaire en fonction des périodes d'amortissement suivantes :

Immobilisations corporelles

Améliorations locatives	sur la durée du bail
Mobilier de bureau fixe	10 ans
Mobilier et matériel de bureau – divers	de 3 à 5 ans

Actifs incorporels

Coûts des logiciels du programme et du système	de 3 à 5 ans
--	--------------

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif risque de ne plus contribuer à la capacité de L'Association de fournir des biens et des services. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif en question s'accroît ultérieurement.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location représentent les avantages incitatifs reçus, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location sous-jacent.

Avantages sociaux

L'Association cotise à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif et verse un montant égal aux cotisations versées par les membres de son personnel conformément aux restrictions du régime. Les cotisations sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Conversion des devises

Les produits et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes découlant des opérations de change sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Ventilation des charges

Les frais de chaque fonction comprennent les frais de personnel et les autres frais directement rattachés à une fonction donnée. Les frais de soutien généraux et les autres coûts ne sont pas attribués.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

3. Marge de crédit

L'Association dispose d'une marge de crédit d'un maximum de 300 000 \$ et portant intérêt au taux préférentiel bancaire, majoré de 0,75 % par année. La marge de crédit est assortie d'une convention de garantie générale couvrant tous les actifs de L'Association, à l'exception des biens immeubles. Au 31 décembre 2021, le taux préférentiel bancaire était de 2,45 % [2,45 % en 2020]. Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucun montant n'avait été prélevé sur la marge de crédit.

4. Placements

Les placements se composent des actifs qui suivent :

Placements à court terme

	2021	2020
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 854 043	3 053 991
	1 854 043	3 053 991

Placements à long terme

	2021	2020
	\$	\$
Titres à revenu fixe canadiens	8 819 677	8 073 751
Titres à revenu fixe mondiaux	4 177 492	3 342 857
Actions canadiennes	6 098 981	4 880 260
Actions américaines	5 558 942	4 873 056
Autres actions étrangères	4 673 160	4 430 538
	29 328 252	25 600 462

Pour les titres à revenu fixe, les taux d'intérêt variaient de 1,25 % à 2,60 % [1,20 % à 2,60 % en 2020], et les dates d'échéance s'échelonnaient du 1^{er} septembre 2022 au 8 septembre 2026 [du 5 septembre 2020 au 2 juin 2025 en 2020].

Les placements dans des fonds communs sont répartis entre les catégories d'actifs selon les placements sous-jacents.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

5. Immobilisations

Les immobilisations comprennent ce qui suit :

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles			
Améliorations locatives	1 850 073	1 131 186	718 887
Mobilier de bureau fixe	388 174	215 491	172 683
Mobilier et matériel de bureau – divers	856 946	722 271	134 675
	3 095 193	2 068 948	1 026 245
Actifs incorporels			
Coûts des logiciels du programme et du système			
Élaboration de cours d'accréditation et de séminaires	1 876 352	1 646 573	229 779
Coûts des logiciels	1 673 869	1 570 693	103 176
	3 550 221	3 217 266	332 955
	6 645 414	5 286 214	1 359 200
2020			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles			
Améliorations locatives	1 843 202	915 303	927 899
Mobilier de bureau fixe	388 174	166 029	222 145
Mobilier et matériel de bureau – divers	850 255	694 015	156 240
	3 081 631	1 775 347	1 306 284
Actifs incorporels			
Coûts des logiciels du programme et du système			
Élaboration de cours d'accréditation et de séminaires	1 639 789	1 588 879	50 910
Coûts des logiciels	1 655 850	1 445 577	210 273
	3 295 639	3 034 456	261 183
	6 377 270	4 809 803	1 567 467

Au cours de l'exercice, des immobilisations d'un montant de 54 563 \$ [34 777 \$ en 2020] qui avaient été entièrement amorties ont été radiées. Au 31 décembre 2021, aucun actif n'était en cours de construction ou d'utilisation.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

6. Sommes à payer au gouvernement

Les créiteurs et charges à payer comprenaient les sommes à payer au gouvernement totalisant 51 958 \$ [86 719 \$ en 2020].

7. Produits comptabilisés d'avance

Les produits comptabilisés d'avance se composent des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Cotisations	3 087 327	2 968 319
Accréditation	948 041	1 185 379
Séminaires et colloques	169 109	729 247
Publications	9 871	7 350
	4 214 348	4 890 295

8. Revenu de placement

Le revenu de placement se compose de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Gains latents sur les placements	1 445 065	2 011 413
Intérêts et dividendes	476 401	465 712
Gains nets réalisés sur les placements	624 875	64 802
	2 546 341	2 541 927

9. Régime enregistré d'épargne-retraite collectif – avantages sociaux

Au cours de l'exercice, L'Association a versé des cotisations totalisant environ 227 953 \$ [219 511 \$ en 2020] à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

10. Engagements

L'Association est tenue de faire les paiements annuels minimums futurs approximatifs suivants en vertu de contrats de location-exploitation et de contrats visant les bureaux, les services professionnels, les dons à d'autres organismes et le matériel de bureau :

	\$
2022	2 749 000
2023	1 238 000
2024	995 000
2025	330 000
	<u>5 312 000</u>

En plus des loyers minimaux, les contrats de location visant les bureaux exigent généralement le paiement de divers frais d'exploitation.

11. Instruments financiers et gestion des risques

L'Association est exposée à divers risques financiers associés aux transactions visant des instruments financiers. La plupart de ces risques ont trait aux placements. Afin de gérer les risques liés aux placements, L'Association a établi une stratégie de placement et une composition de l'actif qui cadrent avec le rendement global correspondant à la préservation du capital, à la tolérance au risque et aux besoins de liquidité de L'Association. Une politique en matière de placement a été élaborée afin de surveiller et de limiter le niveau de risque des différentes catégories d'actifs, ainsi que du portefeuille dans son ensemble. Si le niveau de risque mesuré auquel est exposé le portefeuille dépasse les limites prescrites par la politique, des mesures seront prises pour le réduire.

Risque de change

L'Association est exposée au risque de change en ce qui concerne ses placements libellés en devises, y compris les placements sous-jacents détenus dans ses fonds communs libellés en devises, en raison de la variation par rapport au dollar canadien de la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs associés à ces instruments découlant des fluctuations des taux de change. L'Association atténue son exposition au risque de change en la limitant à 10 % pour les titres à revenu fixe et à 15 % pour les actions américaines et les autres actions étrangères.

Risque de taux d'intérêt

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses titres à revenu fixe et de ses fonds communs qui détiennent des titres à revenu fixe, la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuant sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché n'ont pas d'incidence importante sur les résultats d'exploitation de L'Association.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Autre risque lié au prix

L'Association est exposée à un autre risque lié au prix en raison des variations des prix du marché [autres que les variations découlant des risques de change ou de taux d'intérêt] se rapportant à ses placements dans des titres de participation et des fonds communs. L'Association gère ce risque en faisant le suivi de ses placements par rapport à la composition de l'actif de référence, qui reflète l'appétit pour le risque de L'Association.

Risque de crédit

L'Association est exposée au risque de crédit à l'égard de ses placements dans des titres à revenu fixe, en raison du risque de perte financière découlant de la possible incapacité d'une contrepartie à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour gérer cette exposition au risque de crédit, L'Association n'investit que dans des titres de grande qualité. Des limites fixes sont déterminées pour chaque contrepartie et font l'objet d'une surveillance régulière.

En outre, dans le cours normal des activités, L'Association est exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs, car que le manquement de l'une des parties à ses obligations pourrait se traduire par des pertes financières pour L'Association. Au 31 décembre 2021, deux débiteurs [trois débiteurs en 2020] représentaient 45 % [81 % en 2020] du solde des débiteurs de L'Association totalisant 265 894 \$ [174 452 \$ en 2020]. Bien que le risque de crédit soit concentré sur ces débiteurs, une tranche importante des soldes impayés a été reçue après la fin de l'exercice. Par conséquent, le risque de crédit associé à ces débiteurs est minime.

12. Gestion du capital

L'Association vise à détenir des liquidités suffisantes pour poursuivre ses activités malgré une conjoncture financière défavorable et pour avoir assez de latitude pour tirer avantage des occasions prometteuses. Les besoins à cet égard sont examinés lors de la préparation du budget annuel et du suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. L'Association vise à détenir un montant correspondant aux charges d'exploitation normales sur une période de neuf à douze mois dans ses actifs liquides. Au 31 décembre 2021, L'Association avait atteint son objectif de disposer de liquidités suffisantes pour respecter ses engagements en cours.

13. COVID-19

En 2021, les gouvernements à l'échelle mondiale ont continué d'adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation des nouveaux variants de la COVID-19, y compris des restrictions de voyage, tant à destination et en provenance du Canada qu'à l'intérieur même du pays, l'interdiction de rassemblement et le confinement. Ces restrictions ont eu une incidence sur les activités de L'Association, forçant tous les membres du personnel à travailler à domicile. Tous les cours et les événements en salle ont été offerts en ligne et L'Association a continué de fournir des services aux membres pour s'assurer qu'ils soient en mesure d'accéder à l'information leur permettant de continuer à veiller à ce que toutes les paies soient exactes et prêtes en temps opportun.

La direction a continué de tenir compte de l'incidence de la COVID-19 dans son évaluation des actifs et des passifs de L'Association et de sa capacité à poursuivre son exploitation. Bien que la COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur les activités de L'Association, la direction estime que cette dernière continue de disposer suffisamment de ressources pour gérer les activités au cours de l'exercice suivant.